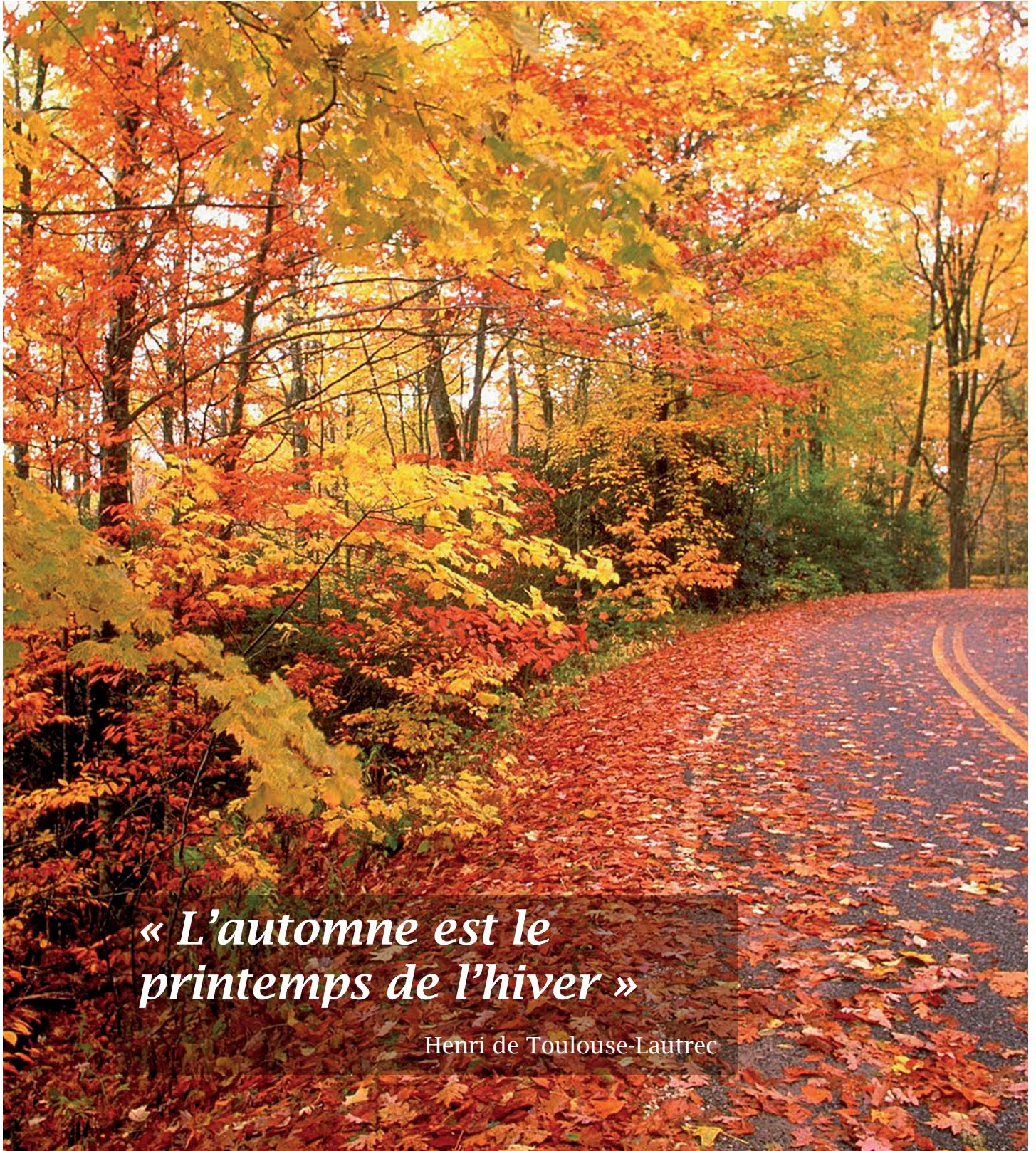


le Parisvillois



Suivez-nous sur
facebook

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2011 • VOL. 1 • NO. 19



*« L'automne est le
printemps de l'hiver »*

Henri de Toulouse-Lautrec



C'est avec beaucoup de déception que nous apprenions dernièrement la démission d'un des nôtres à la table du Conseil.

Après plus de dix années à siéger comme conseiller pour la Municipalité de Parisville, M. Denis Paris s'est impliqué de façon active dans la communauté, principalement auprès des organismes. C'est pour des raisons personnelles et son désir de vouloir passer le flambeau que celui-ci nous quitte la tête haute.

M. Denis est une personne dévouée pour sa communauté. Toujours prêt à aider ses pairs, il a été d'un support exemplaire dans plusieurs dossiers tout au long de ses mandats de conseiller. Sa personnalité généreuse, sa disponibilité et sa sagesse sont des éléments qui le caractérisent très bien. Sa présence autour de la table nous permettait aussi d'avoir un bel équilibre intergénérationnel.

Il était pour nous le pont naturel entre le conseil et les organismes afin que nous restions à l'affût de leurs besoins et de leurs réalités. Que ce soit avec la FADOQ, le club de croquet, les Loisirs, l'APHMRCB, et j'en passe, ces gens étaient très bien servis par celui-ci.

C'est en mon nom personnel et au nom du conseil que je vous remercie de toutes ces années d'implication dans le monde politique municipal au service de TA communauté. Continuez de vous impliquer au sein de votre communauté, vous êtes une personne-ressource importante pour Parisville, un bénévole exemplaire.

Parisville a besoin de d'autre Denis qui désire s'impliquer en politique. C'est au cours des prochains jours que sera lancé le processus électoral pour combler le poste vacant laissé par M. Denis Paris. Nous ferons parvenir à chaque foyer un avis d'élection partielle.

Encore une fois Merci Denis!

Maurice Grimard
Maurice Grimard, maire

PORTES & FENÊTRES
P.E. PÉRUSSE ET FILS INC.

Alain Pérusse
620 Principale Est,
Parisville, Québec
G0S 1X0
T 819 292-2096
F 819 292-2594

RBQ: 8262-5120-10
PEPERUSSE.COM

COMMANDE POUR EMPORTER

LIEU DE RENCONTRE CHAQUE APRÈS-MIDI POUR LE CAFÉ

Casse-Croûte Le Rubis

- MENU DU JOUR
- FRITES
- HOT DOG
- FILET DE SOLE
- CRÈME GLACÉE
- MOLLE (enrobage varié)

1238, ROUTE 265 NORD,
PARISVILLE, Qc.
G0S 1X0

LINDA AUGER, prop.
(819) 292-2716

le
Parisvillois

est un bulletin d'information publié quatre fois par année par la Municipalité de Parisville. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Parisville. Il paraît en janvier, avril, juillet et octobre.

Date de tombée pour vos articles:

- 7 mars
- 7 juin
- 7 septembre
- 1er décembre

faites parvenir à: info@municipalite.parisville.qc.ca

Merci aux bénévoles et collaborateurs sans qui ce bulletin municipal ne pourrait être un succès!

Montage et conception graphique:

François Gaudreault

Coordinatrice:

Dominique Lapointe

Correction:

Marie-Blanche L'Héroult

Coordinatrice des organismes:

Marielle Lafond

Collaborateurs:

**Marie-Blanche L'Héroult,
Lucie Pérusse,
Marielle Lafond,
Colette Ouelet,
Marie-Josée Michel,
Karine Tousignant,
L'abbé Réjean Lussier,
Thérèse Beaudet,
France Laquerre,
Sylvie Tousignant,
la SQ et le SSIMRCB**

Opération feuilles mortes

Feuilles mortes, branches et résidus de jardinage

La municipalité de Parisville tient à sensibiliser ses citoyens sur l'importance d'une saine gestion des résidus verts. Chaque année, à l'automne, un bon nombre de ces résidus sont dirigés vers le site d'enfouissement. Nous vous incitons à ramasser les feuilles mortes, les branches d'une longueur maximale de 3 pieds ainsi que vos résidus de jardinage que vous pouvez déposer au centre de compostage situé dans la Route à la Laine, dans la première Sablière de M. Roland Laquerre.

Pour ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre directement au centre de compostage, nous vous proposons une alternative. Vous pourrez du 29 octobre au 5 novembre 2011, déposer vos résidus verts au bureau municipal, à gauche du garage

municipal situé au 975, rue Principale Ouest à Parisville. Les résidus seront acheminés au centre de compostage. Nous vous demandons par contre de bien vouloir mettre les résidus les feuilles, les fleurs et les résidus de gazon dans des sacs orange, transparents ou en papier.



Localisation des valves d'entrée d'eau potable

Il est de la responsabilité du propriétaire qui est desservi au réseau d'aqueduc de garder l'accessibilité en tout temps à la valve d'entrée de l'eau potable sur sa propriété.

En période hivernale il est souvent plus difficile d'y avoir accès. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir localiser et identifier l'endroit à l'aide d'un piquet, si ce n'est déjà fait. Cela facilitera le travail en cas d'intervention d'urgence.

Si vous n'arrivez pas à localiser l'emplacement de votre valve d'entrée de l'eau potable, vous pouvez la faire localiser en communiquant au (819) 292-2222. Nous détenons dans nos registres presque la totalité des emplacements. Le service des travaux publics vous assure de son entière collaboration.



Piste multifonctionnelle: les travaux avancent...

Le projet de piste multifonctionnelle située sur l'ancien tronçon de la voie ferrée prend de plus en plus forme. Les travaux d'excavation ont débuté et la mise en place de la piste cyclable devrait être complétée d'ici la mi-octobre. Par la suite, il ne restera que l'aménagement de la clôture séparatrice.

Nous devrions être en mesure de faire l'ouverture officielle de la piste multifonctionnelle d'ici la mi-novembre.



Photo prise lors de la signature du contrat le 1er septembre dernier. À gauche M. Maurice Grimard, maire et à droite M. Clément Habel.

Les Excavations
Roland Laquerre inc.
table • excavation • transport en vrac • fosse septique
RBQ 8263-2050-43
819-292-2306 pager : 819-372-8239
143, Route 265, C.P. 33 - Parisville QC - G0S 1X0 - excrolandlaquerre@bellnet.ca

Nouveau site Internet pour Parisville

Les citoyens de Parisville sont invités à naviguer sur le tout nouveau site Internet de la Municipalité de Parisville à l'adresse suivante : www.municipalite.parisville.qc.ca. Il s'agit d'un outil d'information qui répond aux attentes et aux besoins des utilisateurs d'aujourd'hui.

Ce nouveau site Internet vise à rapprocher les citoyens de leur administration municipale. La simplicité de navigation rend les informations de la Municipalité plus facilement accessibles dans un design des plus modernes. Ce projet a été réalisé en collaboration avec la firme ADN Communication de Bécancour.

Vous remarquerez que le site Internet a connu une transformation complète. Au cours de la dernière année, l'administration municipale a analysé tous les éléments reliés au contenu du site avec l'objectif d'améliorer l'information municipale.



De la page d'accueil, les citoyens peuvent accéder aux différentes sections par les cinq menus principaux soit services aux citoyens, administration municipale, découvrir, vivre, et s'établir à Parisville, activités, loisirs et vie communautaire et liens utiles et partenaires. En cliquant sur ces sous-sections, différents sujets sont présentés pour guider facilement l'utilisateur vers l'information recherchée.

La page d'accueil interactive présente des nouvelles importantes sur Parisville, un calendrier des événements, un accès direct au bulletin municipal, une carte de la Municipalité. Bien que le site soit déjà en ligne, le contenu demeure toujours en développement. Nous vous

invitons donc à y revenir régulièrement afin de vous tenir au courant des derniers développements de votre municipalité.



Bienvenue!

Que vous ayez 50, 60, 70 ans ou plus, et que vous soyez retraités ou sur le marché du travail, le réseau FADOQ, est le plus grand regroupement de personnes de 50 ans et plus; avec 17 500 membres au Centre-du-Québec 250 000 à travers tout le Québec.

Ce qui fait la force et le dynamisme d'un réseau, c'est son nombre et sa diversité ! Alors, joignez-vous à nous ! Et participez aux activités ! (soirées de danse, cartes, bingo, sorties, vélo, randonnée) Le programme de l'année 2011-2012 est joint dans le Parisvillois.

Lors de l'assemblée annuelle en avril dernier, M. Roland Savard a donné sa démission du conseil d'administration, Nous le remercions pour son implication.

Bienvenue à M. Luc Couture qui le remplace.

Le renouvellement des abonnements à la Fadoq est dû pour bientôt.

Au plaisir de se rencontrer à vos activités



Vos organismes...



Le Cercle de Fermières Parisville



Thème de l'année :

Un bouquet de savoir-faire toujours florissant.

Toutes les connaissances acquises dans notre cheminement comme membre des CFQ nous permettent de rayonner dans nos milieux respectifs. Notre Association devient alors un phare rayonnant pour toutes les femmes du Québec et d'ailleurs. La mission des Cercles de Fermières comporte un projet ambitieux, soit de veiller à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des familles.

Nos réunions mensuelles ont toujours lieu le 2e lundi de chaque mois à 19h15 au local attenant à la bibliothèque et à la salle municipale. Bienvenue à toutes celles qui aimeraient se joindre à nous.

Tout au cours de l'année se feront des créations en confectionnant des napperons en technique de pointe folle (regroupement de morceaux de tissus de formes variées, coupés et ajustés l'un à l'autre), des travaux de couture, de la broderie au point de croix, du tissage en chenille et du tricot à l'aiguille.

En artisanat jeunesse : Bienvenue à tous les jeunes entre 8 et 14 ans qui veulent apprendre la technique de tissage au choix (sur carton, canevas, ou sur métier) et en faire une pochette.

Ateliers ouverts à tous

-Ateliers de tricot les 2 e et 4 e samedis de chaque mois au local du Cercle entre 9h00 et midi. Une invitation spéciale aux jeunes qui veulent s'initier au tricot au crochet ou à l'aiguille.

-Ateliers de courtepointe collective tous les mardis en après-midi entre 13h00 et 16h00.

Lancement d'un nouveau livre de recettes qui s'intitule: Qu'est-ce qu'on mange express ? Il se vend au coût de \$13.00. Il sera disponible à la bibliothèque pour consultation au mois de novembre

Invitation au souper annuel des Fermières samedi le 22 octobre suivi d'une soirée dansante. De nombreux prix de participation. Notez cette date à votre calendrier.

Nous comptons sur votre présence.

Le Conseil d'administration :

Marielle Lafond, présidente 819-292-2744

Lucie Grimard, vice-présidente

Gilberte Beaudet, secrétaire

Hélène Guimond, responsable des arts textiles

Charlotte Castonguay, communications

Dîner Communautaire



La période estivale a son lot de joie, mais pour garder ce beau soleil à l'intérieur de notre

cœur, une belle opportunité s'offre à vous, le dîner communautaire du Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour, en collaboration avec le dévoué comité bénévole de Parisville. Ils sont très heureux de vous accueillir pour un bon repas fraternel, de l'animation, de la musique, des conférences sur des sujets captivants.

C'est une invitation pour tous, il n'y a aucune restriction au niveau de l'âge ou autres. Une seule condition est primordiale, le port de votre beau sourire et l'envie de venir vous divertir avec les gens de votre milieu! Certain de nos dîneurs (euses) ont des obligations en après-midi mais privilégient l'heure de ce repas pour sympathiser avec leurs pairs.

Ce dîner a lieu tous les 4ièmes mercredis de chaque mois, à la salle du Centre de Parisville, au coût de 9.50\$. Le dîner est servi à 12h00.

Le prochain rendez-vous se tiendra donc mercredi, le 28 septembre. **Bienvenue à tous! Il ne manque que vous!**

Il est très important de réserver votre dîner avant le lundi, Pour le faire contactez : Madame Gilberte Beaudet au 819-292-3458 ou Diane Guimond au 819-287-0219

Club de Croquet Parisville



Bienvenue à tous les joueurs de croquet.

La nouvelle saison est commencée. Comme les autres années, les lundis après-midi sont réservés aux dames, et les mardis après-midi aux messieurs. Nous vous attendons aux ligues du soir qui débutent à la fin de septembre.

Pour vous inscrire dans une ligue, donnez votre nom en appelant au tél : 819-292-2329.

Merci à la municipalité pour le recouvrement du plancher...

Bonne saison à tous

Lucie Pérusse, présidente

Vos loisirs



Camp de jour et terrain de jeu

Les membres du comité des Loisirs de Parisville tiennent à remercier Stéphanie Habel et Marjolaine Mainville qui ont investi énergie et effort pour permettre à nos jeunes de prendre part à une multitude d'activités tout au long de la saison estivale.

Appel à la population

De plus, le comité du Fest'Hiver lance un appel à la population. Nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles afin de poursuivre les activités du Fest'Hiver. Le déroulement des festivités ne pourra avoir lieu cette année sans un appui de la communauté.

Si vous désirez vous impliquer au niveau des Loisirs, je vous invite à communiquer avec Véronique Leclerc au 819-292-1504 ou Karine Tousignant au 819-292-1039.

Merci beaucoup



Bibliothèque



Bon retour aux journées plus froides

Votre bibliothèque vous suggère de nouveaux livres arrivés fin août pour réchauffer votre temps. Nous avons aussi reçu deux magnifiques collections: l'une sur les œuvres de différents peintres: Picasso, Jean Paul Lemieux etc., et la deuxième sur l'artisanat: apprendre à faire des chandelles, peinture sur bois, points de croix, jouets tricotés etc.

Bon automne et bonne lecture !

Le comité de la biblio

Magasinage à Trois-Rivières

Vous voulez sortir de votre routine, vous amuser, rencontrer des gens de votre région ou simplement faire vos commissions...

Le magasinage au centre commercial Les Rivières et au Carrefour Trois-Rivières ouest est une belle sortie qui vous est offerte à tous les 2èmes jeudis du mois pour la modique somme de 8 \$ aller-retour.

Utilisez le  c'est pratique, écologique et économique!

Pour participer c'est facile ! Inscrivez-vous à votre bureau municipal en ayant en main une photo de vous, une pièce d'identité avec photo et 5\$.

Par la suite, réservez votre place en téléphonant aux bureaux de



Sans frais : 1 866 393-2134

Local : 819 298-3366

Voici les dates des prochains voyages :

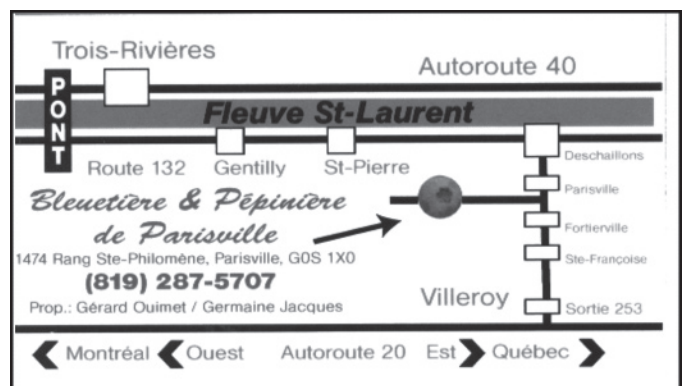
Jeudi le 13 octobre 2011

Jeudi le 10 novembre 2011

Jeudi le 8 décembre 2011

Le magasinage avec  l'essayer, c'est l'adopter!

NB : Veuillez prévoir un délai de 2 semaines pour votre adhésion.





Petit mot de vos marguilliers

date importante à inscrire à votre agenda

Dimanche le 30 octobre 2011.

Visite du reliquaire du saint frère André à l'Église de Deschaillons



Plus d'information et de détails sur l'horaire de la journée vous parviendront par la poste et le bulletin paroissial.

Un temps de prière est réservé pour chaque paroisse de notre Unité Pastorale.

Le conseil de fabrique.



La Coop Parisville

MASSEY FERGUSON

Sonic

Unimat

Siège social et administration
1098, route 265 Nord, Parisville (Québec) G0S 1X0
Tél.: (819)292-2303 Téléc.: (819)292-3255
Courriel: administration@coopparisville.ca

La force d'un réseau

La Chrysalide 

Maison d'hébergement communautaire en santé mentale
2150, rue Nicolas-Perrot
Bécancour (Québec) G9H 3B9

Un service d'hébergement temporaire pour personne vulnérable ou en détresse

Ne reste pas seul ...



La Chrysalide, maison d'hébergement communautaire en santé mentale, œuvre dans le secteur Bécancour depuis 10 ans déjà. Nous maintenons l'objectif de freiner la détérioration de la santé mentale, relationnelle et sociale auprès des personnes vulnérables ou en détresse.

En juin dernier avait lieu notre Assemblée générale annuelle au cours de laquelle nous avons livré un portrait du rôle de l'organisme au cœur de la population. Pendant la dernière année, nous avons accueilli 50 admissions concernant des personnes qui vivent sur le territoire de la MRC de Bécancour. Aussi, 46 admissions provenaient de la MRC de Nicolet-Yamaska. Dans le portrait de la clientèle générale, une proportion majoritaire appartient à la tranche d'âge 36-50 ans, 63% sont des hommes et 37% sont des femmes.

Au niveau des services directs, nous avons servi 5153 repas et assuré 911 rencontres individuelles pour soutenir et accompagner les résidents. La durée moyenne des séjours est de 8 nuits, bien qu'une personne ayant des besoins spécifiques et certains motifs puisse bénéficier d'un délai plus long, allant parfois même jusqu'à 3 mois.

Chaque année, ces statistiques démontrent combien La Chrysalide (m.h.c.s.m.) répond à des besoins bien réels dans la communauté. Chantal Laneuville, coordonnatrice administrative, ainsi que moi-même, sommes fiers du travail accompli et d'être des citoyens de Ville-de-Bécancour. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet, tant dans le Conseil d'administration que dans l'équipe d'intervention.

Pour vous informer sur l'organisme, n'hésitez pas à contacter le 819-294-9292

Sébastien Auger, coordonnateur clinique

Des nouvelles de l'APHMRCB



Cette fois-ci, nous consacrerons cet article aux remerciements.

Comme vous le savez peut-être la semaine du 5 septembre fût riche en émotion pour l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour. Premièrement, jeudi le 8 septembre nous procédions à l'inauguration du Parc intergénérationnel et au lancement du 25^e anniversaire de l'APHMRCB. Plus de 70 personnes ont assisté à ce 5 à 7 auquel était convié, entre autre, tous les partenaires de ce beau projet. Un des moments importants de cette rencontre était de faire connaître et remercier les gens et organismes du milieu qui se sont impliqués avec l'APHMRCB et qui ont cru à l'importance d'un tel lieu pour les membres qui fréquentent le centre PariSoleil.

Laissez-moi vous nommer ces partenaires importants qui se sont joints à l'APHMRCB dans ce projet: La MRC et le CLD de Bécancour par le biais du pacte rural régional, la commission scolaire de la Riveraine, le ministère de l'éducation, du loisir et du sport du Québec, Les Excavations Roland Laquerre Inc., la municipalité de Parisville et les Chevaliers de Colomb de la région.



À vous tous, encore une fois MERCI!!!

Le 10 septembre est la deuxième date à laquelle un événement important s'est déroulé pour l'organisme. Il s'agit du traditionnel Tournoi de Golf, organisé par M. Richard Paris du Garage R Paris Inc.

Richard a choisi, cette année, de donner les profits de ce 10^e tournoi à l'APHMRCB.

Quel bonheur et quel beau cadeau en ce début de 25^e anniversaire. À la fin de la soirée, Richard et Colette ont remis à l'organisme, une somme de 4 500\$.

À vous deux et à tous ceux qui ont participé à ce tournoi, un MERCI rempli de gratitude de la part de tous les membres qui fréquentent l'APHMRCB, des membres du CA et des membres du personnel.

En terminant nous tenons à dire que c'est grâce à des gens comme vous tous que nous pouvons poursuivre notre mission auprès des personnes ayant un handicap qui résident sur le territoire de la MRC de Bécancour!

C'est très valorisant pour nos membres de sentir qu'ils font partie de la communauté!!!

France Laquerre dg



Élection municipale partielle 2011

Chers Parisvilloise et Parisvillois, c'est lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 3 octobre 2011 que la vacance d'un poste de conseiller a été constatée. Le conseiller siégeant au siège #5 a remis au secrétaire-trésorier sa démission.

Puisque l'élection générale aura lieu dans plus de 12 mois, la loi nous oblige à tenir une élection partielle à Parisville. C'est par avis public, publié le 4 octobre 2011, que la date du scrutin a été fixée au 21 novembre 2011.

Saisissez donc cette occasion unique pour découvrir la démocratie municipale et de contribuer à la qualité de vie de votre communauté. La politique municipale est ouverte à quiconque souhaite s'engager dans son milieu. Tous les citoyennes et citoyens éligibles sont invités à considérer la possibilité de poser leur candidature au poste de conseiller laissé vacant.

VOICI LES CRITÈRES POUR DEVENIR CANDIDAT

Pour devenir candidat au poste de conseiller de la Municipalité de Parisville, vous devez :

- 1 Résider, de façon continue ou non, sur le territoire de la Municipalité de Parisville depuis au moins 12 mois en date du 1er septembre 2009.**
et
- 2 Avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la Municipalité de Parisville.**
et
- 3 Remplir l'une des deux conditions suivantes :**
 - être domicilié sur le territoire de la Municipalité de Parisville et, depuis au moins six mois au Québec;
 - ou
 - être le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Municipalité de Parisville depuis au moins 12 mois.

Si vous répondez à ces critères, vous devez vous procurer un formulaire de déclaration de candidature auprès du président d'élection de la Municipalité de Parisville M. François Gaudreault, et fournir les renseignements demandés dans ce document. Une déclaration de candidature au poste de conseiller doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la Municipalité de Parisville.

La période de mise en candidature est du
vendredi 7 octobre 2011 au 21 octobre 2011 à 16h30

Heures pour déposer la candidature du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h30
ainsi que le vendredi 21 octobre en continu de 9h à 16h30

Municipalité de Parisville 975, rue Principale Ouest, Parisville (Québec) • Tél : (819) 292-2222



- Excavation
- Déneigement

Les Entreprises
Jacques Beaudet Inc.

Carl Beaudet / Steve Beaudet
Cell.: 819-609-9174 / 819-386-8505

825, Principale Est
Parisville (Québec)
G0S 1X0

Téléphone: 819-292-2174
Télécopieur: 819-292-1536
Pagette: 819-370-0907

Citation...

*«Nous n'héritons pas de la terre
de nos parents, nous l'empruntons
à nos enfants»*

- Antoine de Saint-Exupéry



C'est jaune préparez-vous à arrêter!

À la fin du mois d'août, c'est déjà la rentrée scolaire. Lorsque j'entends ces mots, il me vient en tête : sécurité de nos enfants. Il est très important pour nous que tous les automobilistes redoubtent de prudence à l'approche d'un autobus scolaire. Mais lorsque vous approchez d'un autobus scolaire, savez-vous exactement quoi faire?

Le conducteur d'un véhicule routier, qui approche un autobus ou minibus affectés au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il fait usage de son signal d'arrêt obligatoire, doit immobiliser son véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus ou du minibus. Il peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux intermittents sont éteints, le signal d'arrêt obligatoire escamoté, et qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger.

Par contre, vous devez savoir que cela ne s'applique pas à un véhicule routier qui croise un autobus ou un minibus sur une chaussée adjacente séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée.

Vous allez remarquer que le conducteur de l'autobus ou du minibus effectue une manœuvre de présignallement avant d'activer les feux rouges.

Tous les conducteurs d'autobus scolaire doivent signifier à l'avance leur intention d'immobiliser leur véhicule.

Le présignallement sert à avertir les usagers de la route que

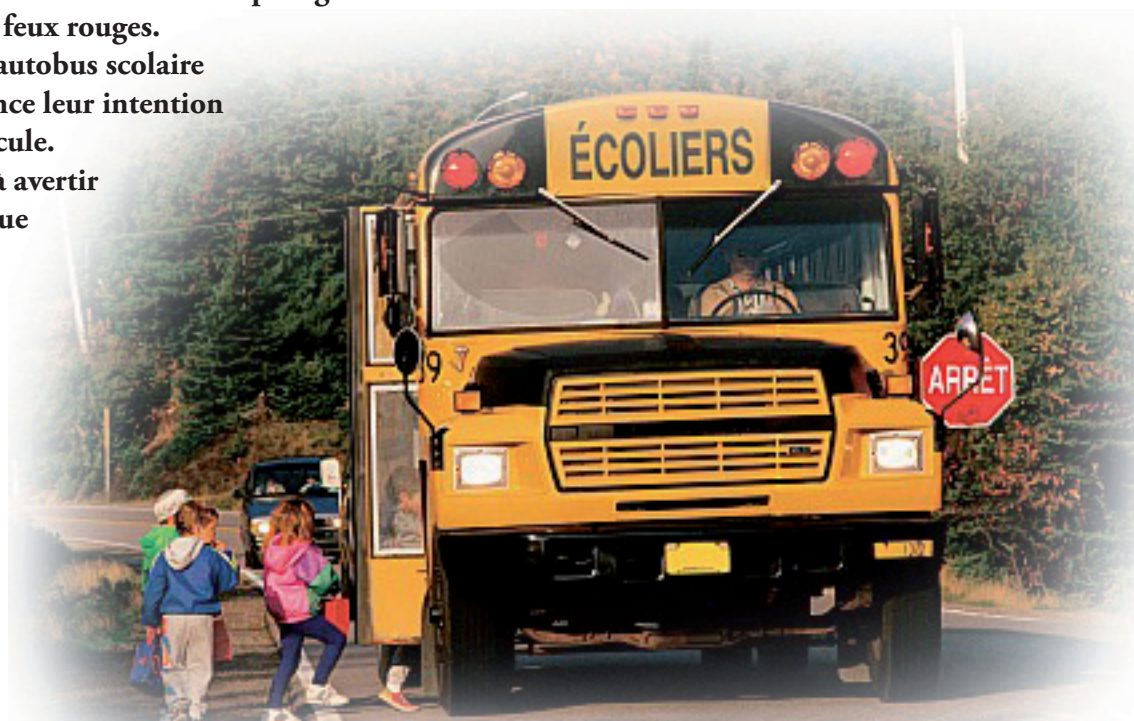
le conducteur d'autobus scolaire s'apprête à immobiliser son véhicule pour faire monter ou descendre des élèves. En activant les feux jaunes d'avertissements alternatifs de son autobus, le conducteur fait ralentir la circulation devant et derrière l'autobus afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération. Soyez attentifs à cette mesure de sécurité.

Enfin, rappelez-vous que :

- Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux ROUGES intermittents sont en marche ou que le signal d'arrêt obligatoire est actionné, entraîne un gain de 9 points d'inaptitudes, ainsi qu'une amende de 200.00\$ plus les frais.

La même amende s'applique pour un conducteur qui s'est déjà immobilisé derrière un autobus ou un minibus d'écolier et qui la croise ou la dépasse une fois les feux rouges intermittents éteints et le signal d'arrêt obligatoire escamoté, sans s'être assuré de l'absence de danger.

Nous devons ajuster notre conduite aussitôt que l'année scolaire débute. *La sécurité de nos enfants est non discutable.*





prévention

**Participez à
La Grande Évacuation
Le mercredi 12 octobre 2011**

 Suivez-nous sur [Facebook.com/lagrandeevacuation](https://www.facebook.com/lagrandeevacuation)
Dites-le à vos amis et voisins!



**Tout le Québec est invité à faire un exercice d'évacuation.
Le mercredi 12 octobre à 19h! C'est un rendez-vous!**

AGISSEZ EN CITOYEN AVERTI, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS
Semaine de la prévention des incendies du 9 au 15 octobre 2011



La « **Grande Évacuation** » est un événement où tous les citoyens du Québec, en particulier les familles, sont invités à faire un exercice d'évacuation en cas d'incendie, le même jour, au même moment soit le mercredi 12 octobre à 19h. Pour l'évènement, les pompiers se déplaceront dans les rues avec les camions et feront retentir les sirènes afin de rappeler aux citoyens l'activité et ainsi annoncer le départ des pratiques d'évacuation.

Avant « la Grande Évacuation »

1^{ère} étape : Préparez en famille votre plan d'évacuation. Planifiez votre évacuation et dessinez le plan de votre maison.

2^e étape : Choisissez un scénario d'exercice d'évacuation qui correspond à vos habitudes de vie et expliquez-le aux membres de votre famille.

3^e étape : Testez vos avertisseurs de fumée. Si vos avertisseurs de fumée sont reliés à une centrale, n'oubliez pas d'aviser votre fournisseur avant de procéder à votre test.

Le 12 octobre, « la Grande Évacuation »

Avertis

4^e étape : Faites sonner l'avertisseur de fumée qui se trouve le plus près de la pièce où, selon votre scénario, le feu débute. Dès que l'avertisseur sonne, le temps pour évacuer s'écoule.

Prêts

5^e étape : Commencez votre évacuation en respectant votre plan d'évacuation et le scénario que vous avez choisi. Pour plus de réalisme, les enfants peuvent circuler à quatre pattes jusqu'à la sortie, comme s'il y avait de la fumée.

Sortez

6^e étape : Rendez-vous au point de rassemblement déterminé dans votre plan.

Après « la Grande Évacuation »

7^e étape : Discutez du déroulement de votre exercice en famille.

8^e étape : Partagez l'expérience que vous avez vécue avec vos voisins et, pourquoi pas, avec votre service de sécurité incendie.

RAPPEL :LE RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de ramoner votre cheminée de façon annuelle avant la première utilisation. Ceci réduira de façon considérable les risques de feux de cheminée.

Sébastien Demers
Technicien en prévention des incendies
Bureau : **819-288-5694**
Cellulaire : **819-448-3646**
Prevention@mrcbecancour.qc.ca



Quelque chose à brûler... Avez-vous votre **PERMIS?**

Il est important de rappeler qu'un **permis de brûlage est OBLIGATOIRE** et ce, tout au long de l'année, **afin de faire brûler des branches, des planches, des matériaux de construction autorisés etc.** Voici un résumé de ce que comprend un brûlage sécuritaire et les éléments importants à retenir.

AVANT LE BRÛLAGE

Avant d'effectuer le brûlage, il faut :

- S'assurer d'effectuer la demande de permis de brûlage en avisant les autorités responsables (Le Service Incendie). Il est préférable de demander le permis quelques jours avant la date prévue pour ne pas retarder le brûlage.
- S'assurer de disposer et rassembler ce que l'on veut faire brûler en un tas avant la visite de l'autorité et en obtenir l'approbation.
- Disposer les matières à une hauteur maximale de 2.5 mètres ou 8 pieds.
- Ne pas débiter le brûlage avant d'avoir reçu l'accord du Service Incendie.
- Vérifier le danger d'incendie de la SOPFEU afin de valider si il est possible de faire un feu à ciel ouvert.

PENDANT LE BRÛLAGE

Pendant le brûlage, il faut :

- Posséder un extincteur portatif sur les lieux du feu.
- S'assurer que le feu soit, de l'ignition à l'extinction finale, sous la responsabilité d'une personne adulte présente sur les lieux.
- Éviter d'allumer le feu lorsque la vitesse du vent excède 20 kilomètre à l'heure (Vent modéré à fort).
- S'assurer de conserver un dégagement minimal de tout élément, combustible ou non, jugé dangereux par l'autorité compétente et conserver un dégagement de 10 mètres de tout bâtiment.
- S'assurer de ne pas brûler de matières dangereuses ou polluantes.
- S'assurer d'avoir un moyen de communication pour signaler toute échappée du feu.

APRÈS LE BRÛLAGE

Après le brûlage, il faut :

- S'assurer de quitter les lieux seulement lorsque le feu est totalement éteint.
- S'assurer d'éteindre complètement le feu si l'adulte responsable doit quitter avant l'extinction totale du feu.

IMPORTANT : AUCUN FRAIS n'est demandé pour recevoir un permis de brûlage.

Par contre, si vous effectuer un brûlage de résidus sans avoir obtenu au préalable un permis de brûlage et que le service incendie (SSIRMRCB) est appelé à intervenir, les frais d'une telle intervention sont chargés conformément au règlement incendie.



Programme RÉNOVILLAGE

Canada Québec

De l'argent est encore disponible
Informez-vous auprès de
Mme Line Villeneuve à la MRC de Bécancour
au **1-866-441-0404**

VOTRE RÉSIDENCE NÉCESSITE

DES RÉPARATIONS MAJEURES ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE-OCCUPANT ?

VOUS HABITEZ EN MILIEU RURAL ?

VOTRE REVENU EST LIMITÉ ?

Le programme RénoVillage prévoit une subvention qui est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés. Cette subvention peut atteindre 90 % des coûts admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$.

Le montant de la subvention est établi en multipliant les coûts admissibles par le pourcentage de l'aide financière auquel vous avez droit.

COMMENT PUIS-JE DEMANDER CETTE AIDE FINANCIÈRE ?

1. Vous devez d'abord communiquer avec votre municipalité ou votre MRC, selon le cas. On vous aidera à déterminer votre admissibilité au programme et on vous indiquera les documents que vous devez fournir pour constituer votre dossier.
2. Par la suite, un inspecteur accrédité ira visiter le bâtiment pour dresser la liste des travaux admissibles.
3. En vous basant sur cette liste, vous devez obtenir une ou des soumissions d'entrepreneurs possédant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec et transmettre à votre municipalité ou à votre MRC la soumission de l'entrepreneur qui exécutera les travaux.
4. La municipalité ou la MRC complètera votre dossier et, si tout est conforme, vous fera parvenir un certificat d'admissibilité indiquant le montant de l'aide auquel vous avez droit et vous autorisant à commencer les travaux.
5. Lorsque les travaux seront terminés, l'inspecteur accrédité ira vérifier s'ils ont été réalisés conformément au devis et fera rapport à la municipalité ou à la MRC. Sur approbation de celle-ci, le montant de l'aide auquel vous avez droit vous sera versé.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- constituer un ménage à faible revenu; (voir le tableau ci-dessous)
- être propriétaire du vieux réfrigérateur;
- être responsable de la facture d'électricité

Nombre d'occupants	Revenu maximal après impôt*
1 personne	18 421 \$
2 personnes	22 420 \$
3 personnes	27 918 \$
4 personnes	34 829 \$
5 personnes	39 660 \$
6 personnes	43 984 \$
7 personnes et plus	48 308 \$

*Source : Statistique Canada, juin 2010.

REPLACEZ VOTRE VIEUX FRIGO POUR 75 \$ À 120 \$

Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu



Pour être admissible au programme, votre vieux réfrigérateur doit :

- avoir été fabriqué avant 1996;
- être fonctionnel et branché;
- avoir un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³;
- pouvoir être retiré du logement sans dommage ni contrainte.

Certaines conditions peuvent s'appliquer.

Pour toute information :

Jacinthe Lemieux, ACEF des Bois-Francs

1 888 752-5855

acefbf@cdcbf.qc.ca


Garage R. Paris inc.

Débosselage - Peinture
Anti-Rouille à l'huile Neuve
Pose de Pare-Brise
Vente d'Auto



1057, Route 265
Parisville, Lotb., Qué.
G0S 1X0

Bur.: (819) 292-2933
Fax: (819) 292-2916
Rés.: (819) 292-2618



CONSTRUCTION PERUSSE INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

292-2645

1212, Rte 265, Parisville, Qc. G0S 1X0 prop.: Normand Pérusse

Cartes et Scrabble

Tous les mercredis 13h00 à la Salle du Centre
du 7 sept. 2011 au 23 mai 2012



BINGO : 3e vendredi du mois à 19h30

Exception en janvier le 4e vendredi

16 sept.- 21 oct. -18 nov.- 16 décembre

27 janv.-17 fév.- 16 mars- 20 avril- 18 mai

À la Salle du Centre

\$5.00 pour 20 tours

\$10.00 le tour +moitié-moitié à gagner

Danse : 1er dimanche du mois

Salle municipale à 20h00

2 oct. - 6 nov. - 4 déc. - 5fév.

4 mars - 1er avril - 6 mai



Baseball poche : Jeudis soirs à 18h30

Salle du Centre 8 sept. au 24 mai

Journée inter-club : 13 juin 2012

Cabane à sucre : à déterminer

Repas des fêtes : 14 décembre

Assemblée générale : 18 avril 2012

Réunion du c.a : 3e lundi du mois

salle du centre

N.B. : marche à tous les jours sur la piste cyclable
jeux extérieurs : pétanque et marelle de mai à septembre

Les services **Hébert** r a m o n a g e

Faites confiance à un ramoneur certifié!



***Spécialisés pour
des résidences
de 2 étages***

***Pour réserver nos services, contactez-nous au
1 877 408-1542***

- ***Ramonage de cheminées***
- ***Nettoyage de tuyaux à fumée***
- ***Nettoyage et inspection de l'appareil à combustion solide***
- ***Installation de conduits en inox***
- ***Inspection systématique avec caméra***
- ***Reçu officiel indiquant les travaux effectués***



RBQ 5612-6709-01



Thème : Artisanat (6 lettres)

M	A	R	B	R	E	I	R	E	T	U	O	J	I	B
R	E	N	O	V	A	T	I	O	N	E	H	C	O	R
E	R	I	U	C	V	N	I	A	T	E	V	A	S	E
G	R	E	R	M	U	E	E	I	R	E	T	O	P	T
O	V	E	N	E	A	I	N	E	R	D	U	O	C	P
L	A	I	S	C	N	R	V	D	E	D	P	C	H	O
R	N	R	T	S	A	I	Q	R	E	R	I	O	E	R
O	N	I	C	R	I	D	U	U	E	U	E	L	V	C
H	E	R	O	U	E	T	R	Q	E	O	R	L	A	E
G	R	R	E	I	P	A	P	E	O	T	R	I	L	L
R	I	O	E	L	B	U	E	M	M	R	E	E	E	A
A	E	E	U	Q	I	A	S	O	M	E	A	R	T	I
N	T	C	H	A	N	D	E	L	L	E	N	M	I	N
I	S	E	T	T	A	N	T	I	Q	U	I	T	E	E
T	E	L	E	C	A	R	B	R	O	C	A	N	T	E

- | | |
|--------------|------------|
| Antiquité | Papier |
| Art | Pierre |
| Bijouterie | Porcelaine |
| Bracelet | Poterie |
| Brocante | Rénovation |
| Chandelle | Roche |
| Chevalet | Rouet |
| Collier | Sculpture |
| Coudre | Soudeur |
| Cuir | Tisser |
| Cuivre | Tour |
| Encadrement | Vannerie |
| Étain | Vase |
| Granit | Vendeur |
| Horloger | Vitre |
| Marbre | |
| Maroquinerie | |
| Marqueterie | |
| Meuble | |
| Mosaïque | |
| Natte | |

www.cruciverbiste.com



Centre administratif:
975, rue Principale Ouest
Parisville, Qc G0S 1X0
Tél.: (819) 292-2222
Télec.: (819) 292-1514

www.municipalite.parisville.qc.ca
info@municipalite.parisville.qc.ca

Suivez-nous sur
facebook

Maire: Maurice Grimard
Conseiller #1: René Guimond
Conseiller #2: Dany Boucher
Conseiller #3: Jean-François Bienvenue
Conseiller #4: Stéphane Boutin
Conseiller #5: Denis Paris
Conseiller #6: Benoit Dépot

Directeur général et secrétaire-trésorier:
François Gaudreault

Secrétaire-trésorière adjointe:
Dominique Lapointe

Inspecteur municipal:
Éric Bédard

Inspecteur en bâtiment:
Réjean Poisson

Office municipal d'habitation
Directrice générale: Marielle Lafond
Ouvert le vendredi

Fabrique
985, rue Principale Ouest
Parisville, Qc G0S 1X0
Tél.: (819) 292-2058
Télec.: (819) 292-2212

www.paroisseduchene.org
fab@municipalite.parisville.qc.ca

Curé: L'abbé Réjean Lussier
Présidente: Colette L. Ouellet